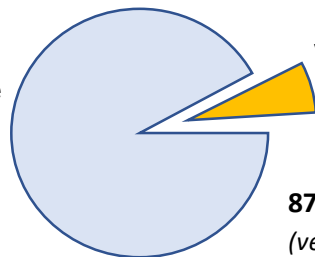


SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE BORDEREAU DE VERSEMENT 2021



La Taxe d'Apprentissage représente **0,68%** de votre Masse salariale



13% c'est le Solde de la TA
Vous pouvez nous le verser directement

87% c'est la part destinée au financement de l'apprentissage
(versé à votre OPCO et collectée par l'URSSAF)

Le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin est habilité à recevoir le 13%, solde de la taxe d'apprentissage. Ce montant ne peut en aucun cas être versé à un OPCO.

CALCUL DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Votre MSB (masse salariale brute) 2020 :

$$TA = \text{Masse salariale} \times 0,68\%$$

$$\text{Solde de la TA} = A \times 13\% =$$

Montant alloué au **Lycée des Métiers du Bâtiment** :

Code UAI : **LT : 0230018 V**

VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le versement peut se faire par chèque ou virement. Un reçu libératoire vous sera délivré à partir du 31 mai 2021, date limite de versement. Complétez et retournez-nous ce bordereau accompagné de votre versement.

RAISON SOCIALE

SIRET

ADRESSE POSTALE

NOM

PRÉNOM

TÉL

EMAIL

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer un reçu libératoire. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à : ce.0230018V@ac-limoges.fr

PAR VIREMENT	PAR CHÈQUE
<p>bordereau à retourner par mail au <u>intendance.felletin@ac-limoges.fr</u> et à <u>ce.0230018V@ac-limoges.fr</u></p> <ul style="list-style-type: none">• IBAN FR76 1007 1230 0000 0010 0002 916• En indiquant dans la référence du virement votre numéro de SIRET et TA2021	<p>Chèque n° :</p> <p>Banque :</p> <p>A retourner à l'adresse suivante :</p> <p>Lycée des Métiers du Bâtiment Route d'Aubusson 23500 FELLETIN</p>

Cachet de l'entreprise :